

Catalogue de cours Ecole Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Lille

Programme d'échange

ARCHITECTURE — 1er CYCLE LICENCE Automne 1^{er} semestre

Catalogue de cours 2019-2020 susceptible d'être corrigé en 2020-2021

Intitulé	Type de cours	Code UE	Nombre d'heures	Nombres ECTS
Licence2/ Bachelor 2				
ATELIER DE PROJET	Studio	S3-A311	128	12
VERNACULAIRE	CM	S3-A312	24	3
REPRÉSENTATIONS ARCHITECTURE & TERRITOIRES	TD	S3-A313	24	3
STRUCTURES ET AMBIANCES	CM	S3-A321	24	3
TD STRUCTURES et AMBIANCES	TD	S3-A322	24	3
ART DE BÂTIR 2	CM	S3-A323	24	3
TD QUESTIONS URBAINES	TD	S3-A322	48	4
HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE	CM	S3-A331	24	3
TD ANGLAIS	TD	S3-A333	12	1,5
ENJEUX DU PAYSAGE	CM	S3-A334	18	2
HISTOIRE DES VILLES ET DES TERRITOIRES	CM	AP332	24	3
Le paysage urbain	TD	S3-A341	40	3,5
Modèle Vivant	TD	S3-A342		
L'image, le temps d'un mouvement	TD	S3-A343		
Couleur	TD	S3-A344		
TD NUMÉRIQUE REVIT 1	TD	S3-A345	18	2
Licence 3/ Bachelor 3				
ATELIER DE PROJET	Studio	S5-A511	128	12
DROIT et URBANISME	CM	S5-A513	12	1,5
VILLE CONTEMPORAINE	CM	AP512	24	3
AMBIANCES URBAINES	CM	S5-A521	24	3
TD AMBIANCES URBAINES	TD	S5-A522	12	1,5
INITIATION MORPHOLOGIE	CM	S5-A523	12	1,5
TD MORPHOLOGIE	CM	S5-A524	24	3
HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE	CM	S5-A531	24	3
HISTOIRE DES IDÉES	CM	S5-A532	24	3
TD INTRODUCTION AU RAPPORT DE CYCLE	TD	S5-533	18	2
TD ANGLAIS	TD	S5-A534	12	1,5
Film d'animation	TD	S5-A541	40	3,5
Dessin modelage	TD	S5-A542		
Espace, volume, processus	TD	S5-A543		
Design	TD	S5-A544		
TD NUMÉRIQUE	TD	S5-A545	18	2

Licence 2

S3-A31 ATELIER DE PROJET

S3-A31 VERNACULAIRE

L'architecture vernaculaire se présente comme un manifeste contre les idées dominantes. Il y est question d'inventivité et d'innovation typologique mais toujours en lien avec un besoin social élémentaire et des conditions environnementales. Elle apporte des solutions économiques et nous aide à interroger la notion de local.

L'architecture vernaculaire n'est pas un style mais une démarche, un état d'esprit qui s'appuie sur des fondements théoriques et historiques importants même si ceux-ci sont inscrits dans les marges de la grande histoire de l'architecture et de ses écrits théoriques.

Le vernaculaire c'est aussi le bricolage et toute l'architecture de la contre-culture qui est encore très vivante aujourd'hui autant en France que dans le monde.

L'architecture vernaculaire apporte des réponses au défi de la rénovation du bâti existant, dans un cadre patrimonial ou ordinaire.

Ce cours consiste à apprendre des sociétés pré-modernes et des démarches de contre-culture.

Il s'agit d'un apprentissage du concret, des matériaux, de l'architecture en prise avec l'économie faible.

S3-A31 REPRÉSENTATIONS ARCHITECTURE & TERRITOIRES

A. Objectifs/ connaissances :

-maîtriser l'usage des modes de représentations assimilés en première année, dorénavant appropriés selon une écriture liée à la perception, la conception, la formalisation. L'écriture (lignes graphiques, déroulé d'un texte) comme mode fondamental de rapport à soi et à la pensée.

-représenter le territoire à vol d'oiseau selon les infrastructures et configurations ; en contrepoint, le story-board où les qualités d'espaces induisent les parcours et les usages.

-développer la culture et la critique des images de l'architecture ou liées aux arts plastiques, dans l'histoire et l'époque contemporaine, comme contribution à la recherche de la signification des représentations.

-identifier l'architecture patrimoniale en vue de sa transformation : analyse de sa construction et de ses espaces, entre pérennité et mutation.

B. Objectifs/ compétences :

-motiver l'élaboration du projet d'architecture et de paysage, selon sa complexité croissante, par l'usage et l'expérimentation des outils de représentation. En retour, mettre en correspondance ces outils avec les enjeux et l'esprit du projet. Fonder les représentations sur les connaissances issues des autres champs (construction, sciences du vivant, écologie...) et les démarches expérimentées depuis la première année.

-faire un usage complémentaire du dessin à la main et aux outils (té, équerres), de la maquette, de la conception assistée par ordinateur, des moyens d'expression abordés en arts plastiques ... pour la conception et la communication du projet.

S3-A32 STRUCTURES ET AMBIANCES

L'objectif de cet enseignement est de fournir aux étudiants les bases scientifiques fondamentales nécessaires à la compréhension des méthodes de maîtrise des ambiances. Il constitue un prérequis pour le cours proposé pour le Semestre 5 consacré à la construction bioclimatique à échelle urbaine.

Le cours sera dédié à l'initiation aux ambiances et à l'interaction entre système structurel et performances énergétiques. Cela permettra de renforcer les liens avec les thématiques abordées dans l'atelier de projet concernant la conception d'un petit équipement, en articulation avec un bâtiment existant (adaptation et extension)

et dont un des enjeux principaux concerne la maîtrise des ambiances (dans le cadre du bâti existant ainsi que des bâtiments neufs).

S3-A32 TD STRUCTURES et AMBIANCES

S3-A32 ART DE BÂTIR 2

Comprendre les causalités scientifiques des formes construites ou naturelles, maîtriser les outils graphiques et analytiques de leur conception formelle.

S3-A32 TD QUESTIONS URBAINES

« Comprendre la ville aujourd'hui. Le projet est moins ambitieux que peut-être illusoire. La crise urbaine - mal des banlieues, congestion des centres, sociétés à deux vitesses - est plus encore dans nos têtes que dans nos villes. En moins d'un demi-siècle, les réalités ont tellement été bouleversées que nos constructions intellectuelles n'ont pas suivi : la ville est moins malade d'elle-même que de notre impuissance à en saisir les logiques, pour en infléchir éventuellement le cours. Ce serait là l'urbanisme réussi. »

Guy Burgel, *Changer la ville ou changer les idées*, Essais critique sur la ville, coll. Archigraphy, Infolio éditions, 2015

« Mettre en œuvre signifie construire le monde de la vie en accord avec la compréhension du lieu. En d'autres termes, il s'agit de traduire, à l'issue de sa compréhension, le paysage en architecture, de sorte que l'usage du lieu puisse se réaliser et le paysage naturel se transformer en paysage culturel. Ce qui est donné comprenant l'œuvre de l'homme, toute construction nouvelle sera reliées à celles qui l'ont précédée. »

Christian Norberg-Schulz, *L'art du lieu, architecture et paysage, permanence et mutations*, (Architettura : presenza, linguaggio et luogo - 1996), Groupe Moniteur, Paris, 1997.

L'Unité d'Enseignement Questions urbaines s'inscrit en dialogue avec l'atelier de projet.

Elle propose une approche de quelques grands sujets élémentaires abordés au cours d'un projet urbain : le site, les échelles, les dimensions, la densité, les statuts public et privé, le sol, l'eau, les plantations, la biodiversité, les réseaux, les usages, les déplacements, l'environnement, la temporalité du projet, etc.

Les sujets sont abordés de façon technique et opératoire par rapport aux problématiques contemporaines, mais aussi en les situant dans leur dynamique historique et prospective.

Enfin, si dans les intitulés, les sujets apparaissent isolés pour les besoins de l'étude, le propos développé au cours des séances ne manquera pas de laisser entrevoir les transversalités qui s'imposent dans l'exercice du projet urbain.

La structure de ce module est construite de manière à nourrir le travail mené dans les ateliers de projet.

Le programme du semestre est décomposé en deux cycles. Le premier cycle est consacré à des apports théoriques et des visites de sites au cours desquelles sont réalisés des prises de notes et des relevés.

Le deuxième cycle constitue un temps de réflexion et de production spécifique aux thèmes abordés dans le premier cycle et appliqué au projet d'atelier en cours.

Pour ce faire, les travaux dirigés du deuxième cycle sont simultanés à la phase « projet » de l'atelier.

ATTENDUS

Les étudiants explorent les thèmes proposés et doivent mener un travail approfondi sur chaque thème, à partir de son propre projet d'atelier.

La production consiste à effectuer des relevés et analyses de terrain pendant les séances et à nourrir le projet d'atelier selon une réflexion consignée sous forme de notes et de recherches graphiques méthodiques (argumentation des choix conduisant aux solutions techniques retenues ou écartées).

À travers ces travaux, les étudiants doivent faire preuve de curiosité envers leur environnement quotidien et savoir convoquer leur expérience personnelle à l'égard des thèmes abordés.

À l'issue du semestre, l'étudiant(e) doit avoir fait preuve d'une progression personnelle dans ses méthodes de recherche, d'analyses et de construction du discours sur le projet.

S3-A33 HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE

Objectifs

L'objectif est donc de rattacher les fondements de notre monde contemporain à la période médiévale car la création contemporaine se fonde sur la réception-interprétation de cet héritage culturel bien présent et fructueux.

Compétences

Pensée synthétique et esprit d'enquête. Capacité d'analyse et de description d'une œuvre en vue d'illustrer la sphère des intentions et des Idées. Capacité d'organiser une argumentation associant concepts et idées et description.

S3-A33 TD ANGLAIS Familiarisation au vocabulaire de l'architecture

Travail sur les cinq compétences nécessaires pour communiquer dans une langue étrangère : compréhension de l'écrit, compréhension de l'oral, expression écrite, expression orale et interaction

S3-A33 ENJEUX DU PAYSAGE

Initiation aux questionnements et outils mobilisés par les paysagistes et qui trouvent un écho dans la pratique du projet architectural et urbain.

Inviter les étudiants à développer au delà du cours une culture sur le paysage à partir des présentations qui abordent les sujets de définition, conception, citation, exemples, synthèses thématiques...

S3-A33 HISTOIRE DES VILLES ET DES TERRITOIRES

La ville est aujourd'hui le mode d'habitat majoritaire. Plus de la moitié de la population mondiale vit désormais en ville et la pratique professionnelle de tout jeune architecte se déroulera pour l'essentiel en ville. Il est donc essentiel d'apprendre à lire et comprendre les logiques structurelles, les modes de constitution, les étapes de croissance, et les différents modes d'évolution des villes.

Mais qu'est-ce qu'une ville ? comment la définir ? à quoi correspond-elle ? Quelles leçons tirer de l'histoire du phénomène urbain ?

Nos villes sont vivantes, diverses, multiples. Elles évoluent et se transforment sans cesse. Chacune d'elle est le reflet, l'expression d'une civilisation. Or ces civilisations sont fragiles, confrontées à des questions de ségrégation, d'inégalités, de pollution, de mutations, d'économie d'engorgement des flux.

Face à ces enjeux, la tentation est grande de revenir à des solutions anciennes, à des formes, ou des images. Mais que signifiaient vraiment ces villes anciennes et à quoi correspondaient-elles ? surtout quel enseignement pouvons-nous en tirer aujourd'hui pour notre pratique professionnelle ?

Couvrant une période de plus de 10 000 ans, depuis la naissance du phénomène urbain jusqu'à la création de l'urbanisme au tournant des XIXème et XXème siècles, ce cours se concentre plus particulièrement sur les vingt derniers siècles et les villes occidentales. Il invite à analyser ce que l'histoire des villes nous dit de nos villes contemporaines. Il invite aussi à réfléchir à l'opposition ville-campagne, qui est à la base de la définition de la ville, et à l'enjeu qu'il peut y avoir à associer une Histoire des villes à celle des territoires qui les entourent.

S3-A34 Le paysage urbain

Les étudiants sont amenés à réaliser un portfolio, un carnet de voyage, une édition qui retrace leurs parcours dans la ville.

L'étudiant ne doit plus faire crédit à ce qu'il sait, faire table-rase des à priori cognitifs, faire confiance à l'expérimentation et au regard.

Questionnement :

Comment relier le déplacement, la photographie, la cartographie et le paysage urbain ?

Qu'est-ce qu'une ville et comment la photographier ?

S'agit-il de parler des réseaux d'échange qui la trament, des vies qui s'y croisent, de l'architecture qui la modèle, des quartiers qui y coexistent, d'un territoire défini ou encore d'un lieu d'échange ?

Comment parler plastiquement de la représentation d'un territoire, par la photographie et par la cartographie ?

S3-A34 Modèle Vivant

S3-A34 L'image, le temps d'un mouvement

Chercher à comprendre un espace, en lire les codes et en observer les transformations (déplacements, animations).

En interroger les échelles par rapport à son propre corps, aux usagers, aux objets. Représenter le mouvement et le temps.

Interroger par la photographie et les arts plastiques un lieu dans ses rapports au temps et au mouvement.

Manipuler des outils de prise de vue en tant que moyen de perception, mais aussi de conception.

Savoir exprimer « plastiquement » les concepts de temps et de mouvement. Maîtriser la matière « concrète » de la photographie.

S3-A34 Couleur

'Faire de la couleur un instrument pour penser le monde'

La couleur, aspects optiques et plastiques, en relation à des problématiques de composition, de lumière et d'espace.

La couleur comme dominante à la construction picturale.

Connaissance du cercle chromatique et des mélanges de couleurs en peinture.

Comment maîtriser la fabrication des couleurs, des tons et des nuances. Comment reproduire une teinte.

Comprendre les différents effets de contraste des couleurs.

Comprendre la différence entre la couleur peinte, la couleur imprimée et la couleur projetée.

Apprendre à regarder l'image et la technique utilisée pour produire l'image.

Aller-retour entre la peinture et les technologies numériques.

S3-A34 TD NUMÉRIQUE REVIT 1

1. Familiariser les étudiants avec l'usage complémentaire des outils BIM dans la méthodologie du projet architectural et urbain.

2. Accompagner les étudiants vers une prise en main autonome des procédés de conception interopérables et d'exploitation d'informations.

3. Permettre aux étudiants d'acquérir une connaissance fiable des fonctionnalités de bases du logiciel, ainsi qu'une maîtrise pratique des méthodes de « conception-modélisation » à employer sur logiciel BIM.

Licence 3

S5-A51 ATELIER DE PROJET

Objectifs :

_Aborder les méthodes d'analyse aux échelles du territoire et de la ville. Acquérir les outils de représentation des échelles territoriales et urbaines, impérativement en dessins et maquettes. Acquérir des connaissances en développant le regard (public-privé, densités, typologies, morphologie urbaine, etc...). _Aborder le projet contemporain en sympathie avec les caractéristiques précises du tissu étudié. Ce semestre affiche clairement une doctrine à l'opposé de la tabula rasa. Il s'agit d'explorer les moyens d'appuyer l'architecture sur les caractéristiques physiques, historiques, symboliques du lieu dans une logique de sédimentation des contenus, à travers une réflexion sur l'échelle et la densité.

S5-A51 DROIT et URBANISME

S5-A51 VILLE CONTEMPORAINE

L'approche morphologique, objet principal du cours a comme objectif

_de décrire des formes urbaines dans leur dimension physique et les comprendre par rapport aux logiques qui ont formé la structure spatiale des villes, leur implantation et leur constitution dans le temps ; expliquer la forme par l'usage et le sens initiaux ; analyser un site urbain, de l'échelle du territoire jusqu'à celle du découpage parcellaire ; se familiariser avec le vocabulaire lié à la morphologie et à la typologie à partir d'étude de cas.

_d'inscrire une connaissance historique dans les courants formels et artistiques après de 1945 à aujourd'hui.

_de replacer les questions urbaines dans l'espace-temps ; percevoir des familles de problématiques ; connaître les grands modèles géographiques et urbains, acquérir une culture du projet urbain actuel.

-d'appréhender l'aspect comparatif et quantitatif : se familiariser avec des ordres de grandeurs (densités, échelle du territoire).

- et enfin réfléchir aux spécificités de la question des 'formes urbaines' : comment les qualifier ? les comparer ? ou les appréhender ?

S5-A52 AMBIANCES URBAINES

L'enseignement a pour objectif d'introduire les étudiants aux connaissances scientifiques de base nécessaires à la construction bioclimatique. L'objectif est de motiver les étudiants à intégrer les enjeux climatiques et énergétiques dans la conception de projet par les outils numériques pas seulement pour évaluer le projet mais surtout pour en enrichir la conception dès le début du projet.

S5-A52 TD AMBIANCES URBAINES

- Relier les bases théoriques des stratégies bioclimatiques acquises pendant le cours avec leurs applications dans l'architecture par des outils physiques / numériques de conception et d'analyse des ambiances du projet.
- Acquérir des méthodes de conception basées sur l'optimisation et de l'analyse du comportement énergétiques des bâtiments.
- Connaître les orientations, organisations, masses et matériaux optimales pour une conception bioclimatique et leur influence sur la consommation d'énergie pour la réduction de la demande pour le chauffage.
- Motiver les étudiants à intégrer les enjeux climatiques et énergétiques dans la conception de projet pas seulement pour évaluer le projet mais surtout pour en enrichir la conception dès le début du projet.

S5-A52 INITIATION MORPHOLOGIE

Ce cours traite des thèmes de morphologie générale qui étudient plus particulièrement ce qui se manifeste par l'espace et par la matière. Il introduit les étudiants aux méthodes de mise en forme et aux concepts élémentaires de morphologie.

S5-A52 TD MORPHOLOGIE

S5-A53 HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE

Compréhension de bâtiments emblématiques ou significatifs de l'histoire de l'architecture dans leur dimension constructive, rattachée à l'expression du projet. Acquisition d'un regard analytique décryptant le lien entre forme et aspect et les moyens mis en œuvre pour les finaliser.

S5-A53 HISTOIRE DES IDÉES

Ce cours porte sur la période qui s'étend de la fin de la Seconde Guerre Mondiale à nos jours, avec une attention toute particulière accordée à ce que l'on désigne désormais comme « le moment philosophique des années 1960 en France » (F. Worms).

On examine cette séquence particulièrement riche de la pensée philosophique française, dont le retentissement a bouleversé de façon considérable le champ intellectuel et culturel de la fin du vingtième siècle, en présentant certaines de ses figures les plus emblématiques.

L'un des objectifs principaux de cet enseignement est d'informer les étudiants à propos de l'impact et des échos, directs et indirects, de travaux et de débats (dans une période qui vit la naissance des écoles d'architecture) qui ne laissèrent pas indifférents les architectes (étudiants, enseignants, praticiens)

À cet objectif d'information culturelle s'associent étroitement d'autres ambitions : offrir l'accès à certaines œuvres fondamentales, encourager la fréquentation des textes, souligner leurs enjeux heuristiques.

S5-A53 TD INTRODUCTION AU RAPPORT DE CYCLE

Les TD chargés d'introduire la fabrique du rapport de fin de cycle ont pour objectif de familiariser les étudiants avec l'écriture, en leur donnant l'envie de s'approprier/se réapproprier ce mode d'expression qui est parfois trop négligé. Une série de petits exercices à la difficulté progressive propose d'investir l'architecture par les mots, en montrant comment le verbe peut accompagner l'image ou bien la remplacer, pour raconter quantité d'histoires de mises en œuvre. Il s'agit de souligner l'importance du vocabulaire utilisé et l'effet des tournures convoquées dans des textes qui traduisent la richesse formelle, matérielle, chromatique ou bien constructive d'un art qui touche tous les sens. Au cours de ces TD, les étudiants sont sensibilisés à la complémentarité des modes d'expressions qui, lorsqu'ils sont bien articulés, permettent d'exprimer une pensée subtile et nuancée.

S5-A53 TD ANGLAIS

Familiarisation au vocabulaire de l'architecture

Travail sur les cinq compétences nécessaires pour communiquer dans une langue étrangère : compréhension de l'écrit, compréhension de l'oral, expression écrite, expression orale et interaction

S5-A54 Film d'animation

Les étudiants sont amenés à réaliser par petits groupes un film d'animation dans sa totalité.

Se poser plastiquement la question de la narration.

Envisager le passage de l'image fixe à l'image en mouvement et évaluer les enjeux que cela pose.

Prendre conscience que la multiplication des instants photographiques pose la question de la perception du temps et de la gestion de la durée.

Les étudiants doivent apprendre à se servir de la photographie numérique (notamment en studio), les logiciels de montage vidéo type iMovie ou Adobe première.

Le projet prend tout le semestre et demande un certain investissement.

A chaque cours, les étudiants présentent l'avancement de leur projet.

A la dernière séance, présentation collective finale où chaque groupe d'étudiants doit :

- présenter son travail de manière orale
- montrer un sens critique face à ses productions et à celles des autres

S5-A54 Dessin modelage

S5-A54 Espace, volume, processus

Explorer les différents types d'actions réalisables sur des sites, à partir de l'arpentage de la ville, de l'observation de lieux singuliers.

Développer un 'savoir agir' et une capacité à prendre en compte une situation et la faire évoluer par son intervention.

Méthode

Arpentage et repérage du territoire urbain ou « naturel ». Choix du site dont les potentialités sensibles, contextuelles, historiques, seront exploitées. Réalisation d'une intervention à partir de ses propres perceptions et des moyens disponibles in situ. En capter et transmettre le résultat par la conservation des traces. Utiliser tous moyens complémentaires à la photographie, à la sculpture (textes, croquis, maquette...) afin de réaliser une intervention dans l'espace.

En terme d'objectifs, la démarche pédagogique vise à mettre en place un travail pratique nourri d'une réflexion critique engagée (observations spatiales, analyse, approche photographique, sculpture, et donc manipulation et transformation de la matière, mise en situation est exposition, écriture...).

Il s'agit, à ce niveau d'étude, d'amener l'étudiant à développer est convoquer des savoirs différents, et d'en acquérir de nouveaux pour l'occasion, afin qu'à l'échelle d'un semestre, il puisse mener à terme un travail complet de la réflexion à la production jusqu'à sa démonstration.

S5-A54 Design

1. concevoir un meuble et en réaliser un prototype
2. dessiner à l'échelle 1 les épures nécessaires aux différents tracés et usinages
3. choisir les modes d'assemblage capables de supporter les charges usuelles des meubles

Compétences

1. adopter des démarches de type méthodique, créatif, collaboratif
2. analyser, manipuler, penser, inventer par le dessin, la maquette, les pratiques artistiques.
3. organiser, planifier, développer et synthétiser un travail individuel

S5-A54 TD NUMÉRIQUE

Catalogue de cours Ecole Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Lille

Programme d'échange

PAYSAGE — 1er CYCLE LICENCE Semestre d'Automne

Catalogue de cours 2019-2020 susceptible d'être corrigé en 2020-2021

Intitulé	Type de cours	Code UE	Nombre d'heures	Nombres ECTS
CPEP2				
S3-P31 CM VEGETAUX	CM	P311	12	1,5
S3-P31 CM BOTANIQUE	CM	P312	12	1,5
S3-P31 CM GEOMORPHOLOGIE	CM	P313	24	3
S3-P31 ATELIER TOPOGRAPHIE	Studio	P314	60	6
S3-P32 TD MORPHOLOGIE	TD	P321	18	2
S3-P32 ATELIER MESURES	Studio	P322	48	4
S3-P32 TD JARDINAGE	TD	P323	18	2
S3-P32 TD INFORMATIQUE	TD	P324	18	2
S3-P32 TD ANGLAIS	TD	P325	12	1,5
S3-P32 ATELIER LIMITES	Studio	P326	36	3,5
S3-P32 SI OUTILS	TD	P327	20	2
S3-P33 TD DESSIN DE PAYSAGE	TD	P331	18	2
S3-P33 CM PAYSAGE ET ART CONTEMPORAIN	CM	P332	12	1,5
S3-P33 TD CONSTRUIRE L'ESPACE	TD	P333	18	2
S3-P33 SI ECHELLES	TD	P334	20	2
S3-P33 SI VOLUMES VEGETAUX	TD	P335	20	2
DEP 1				
S5-P51 ATELIER VILLE DENSE	Studio	P511	120	12
S5-P51 CM METHODE DE PROJET	CM	P512	9	1
S5-P52 CM ECOLOGIE APPLIQUÉE AU PROJET	CM	P521	18	2,5
S5-P52 CM GEOGRAPHIE	CM	P522	18	2,5
S5-P52 TD PLANTES ET VOUS	TD	P523	18	2
S5-P52 TD ANGLAIS	TD	P524	12	1,5
S5-P53 CM HISTOIRE DE L'ART DES JARDINS	CM	P531	9	1
S5-P53 TD INFORMATIQUE	TD	P532	18	2
S5-P53 TD DESSIN	TD	P533	18	2
S5-P53 DESSINER	TD	P534	20	2
S5-P54 TD QUESTIONS URBAINES	TD	P541	48	4
S5-P54 CM VILLE OBJET TECHNIQUE	CM	P542	18	2,5
S5-P54 TD CULTURE TECHNIQUE DU PROJET URBAIN	TD	P543	18	2

CPEP 2

S3-P31 CM VEGETAUX

Complémentaire du cours de Botanique, le cours permet d'engager le travail de reconnaissance des végétaux comme outil du projet de paysage en insistant sur les aspects spécifiques au paysagiste. Observer et utiliser le vocabulaire des savoirs scientifiques, techniques, culturels et sensibles. Un cours qui ne dissocie pas : « connaissance » et « utilisation » des végétaux » Se fabriquer un outil : Puisque aucune flore, aucune clef de détermination n'existe de façon manipulable pour déterminer la palette végétale utile au paysagiste (Cf.Clef de détermination utilisée en cours de Bota avec les végétaux de la flore locale). Le plan du cours de Reco permet à chaque élève de se créer sa fiche/planche personnelle de connaissance/reconnaissance du végétal, de « compiler » les informations, les observations, les croquis, les photos réalisées lors des séances extérieures de reconnaissance de l'année et des suivantes.

S3-P31 CM BOTANIQUE

Objectifs en termes de connaissances (connaissances, savoirs) • Savoir décrire les différentes parties d'une plante à fleurs (Angiospermes) • Savoir utiliser une clé de détermination (clé dichotomique) • Savoir reconnaître les différents groupes de végétaux et en connaître les principales caractéristiques biologiques (reproduction, morphologie générale...)

Objectifs en termes de compétences (outils, méthodologies, aptitudes réflexives) • Capacité à assimiler un vocabulaire technique précis • Autonomie pour identifier un végétal (utilisation d'un glossaire et d'une clé) • Capacités d'observation (sur le terrain et au laboratoire) • Capacités rédactionnelles

S3-P31 CM GEOMORPHOLOGIE

Acquérir le vocabulaire de base pour pouvoir nommer les formes élémentaires des paysages naturels. Comprendre les grands processus naturels qui sont à l'origine des paysages. Comprendre les enjeux d'une science (la géomorphologie) quant à son insertion dans les études du paysage

S3-P31 ATELIER TOPOGRAPHIE

Comprendre et maîtriser l'inscription topographique d'un projet dans son territoire. Comprendre et expérimenter les principes, les méthodes et les effets du nivellement dans le projet de paysage, exprimer par le travail du sol les intentions du projet de transformation spatiale. Acquérir une capacité à traduire un projet de nivellement par le dessin, en plan, coupe, axonométrie,... et à lire un plan de nivellement en tant que traduction d'un espace.

Développer une capacité à poser des hypothèses de nivellement, et utiliser le dessin et la maquette pour les tester et cheminer peu à peu vers un projet cohérent et correctement raccordé au terrain. Maîtriser les outils techniques de l'évaluation des volumes déplacés et de la mise en forme des sols. Plus particulièrement cet atelier permettra : • d'interroger de façon pratique la notion de modelé de sol ; • de programmer et manipuler cette intervention dans un lieu et en fonction d'usages attendus ; • de décrire le mode de mise en œuvre d'un dispositif imaginé comme assurant le rôle de socle d'un projet.

S3-P32 TD MORPHOLOGIE

La morphologie urbaine permet de décrire l'espace des villes (les pleins, et les vides circonscrits selon des limites qu'il conviendra d'identifier) dans sa géométrie en trois dimensions, mais aussi selon les matières, textures, couleurs, etc., qui le constituent. L'étude de la morphologie urbaine vise à comprendre la relation entre les formes qui caractérisent une ville, les usages qu'elles accueillent, les sens qu'elles véhiculent, et l'histoire qui s'y est peu à peu cristallisée. Partie intégrante de la morphologie, la morphogénèse analyse l'évolution de la forme urbaine : ses origines et ses transformations au fil du temps. Le travail mené dans le cadre des travaux dirigés constitue une démarche personnelle et argumentée de questionnement sur l'une des figures familières que déclinent les espaces publics, figures construites au fil du temps et en perpétuelle évolution : rue, avenue, boulevard, cours, mail, promenade, quai, passage, place, esplanade, square, jardin public, parc urbain, etc. A l'issue de ces travaux dirigés, les étudiants auront accumulé les premiers éléments d'une culture et d'une base de données portant sur des espaces emblématiques ou banals, rencontrés en France ou à travers le monde, d'ancrage historique ou provenant

de projets urbains contemporains. Une compréhension aura été acquise depuis la genèse de ces espaces jusqu'à leurs récentes évolutions ou devenir. Cette culture permettra au futur concepteur de se familiariser avec le langage des formes, matière essentielle du projet. Il ne s'agit évidemment pas de reproduire des modèles, mais au contraire de se situer par rapport à eux, en intégrant le processus créatif dont ils sont issus, de façon à pouvoir ensuite opérer un travail de dépassement lors de l'élaboration du projet : retournements fonctionnels et glissements sémantiques, évolutions techniques, mutations formelles, etc. Il s'agit d'acquérir des outils, pour ensuite les manipuler autrement dans le cadre du processus de conception.

S3-P32 ATELIER MESURES

Pedagogical aim: "Landscape" supposes immensity. How do we design a landscape project, how do we introduce objects into this immensity without destroying it? You will have to invent tools and patterns that both reveal and divide the landscape. Farmers, foresters, and even industries, when confronted with a vast scale, create simple, efficient and economic systems of measurement. These systems make space available for seeding, planting and/or building. At the same time, these tools preserve the feeling of immensity: the plough marks in the fields, the rhythm of the canal's locks, the grids formed by the planting or of stakes etc. Such systems of measurement are a result of the relation to the functional needs expressed by a brief. This design studio obliges you consider three aspects of a landscape project: the site, (thought of as immensity), the brief (as a way of dimensioning space), and measuring (as a way of articulating between one to the other).

S3-P32 TD JARDINAGE

S3-P32 TD INFORMATIQUE

S3-P32 TD ANGLAIS

S3-P32 ATELIER LIMITES

Apprendre à comprendre (saisir le sens, mettre en relation, généraliser,...) un problème posé simplement et le résoudre en avançant des choix successifs. Faire évoluer le projet autour d'options techniques en fonctions d'usages identifiés. Dessiner les solutions en détails et décrire le mode d'installation. Déterminer une hypothèse de matériaux et de mise en œuvre. Plus particulièrement cet atelier permettra : • d'interroger de façon théorique et pratique la notion de limite ; • de programmer et manipuler ce concept dans un lieu et en fonction d'usages reconnus ou attendus ; • de décrire le mode de fabrication et de construction d'un dispositif imaginé comme assumant le rôle et la fonction de limite.

S3-P32 SI OUTILS

S3-P33 TD DESSIN DE PAYSAGE

L'exercice consiste à dessiner une vue à vol d'oiseau d'un site imposé. La vue à vol d'oiseau représente un mode de représentation particulièrement utile en paysage, qui se situe à mi-chemin entre la vue depuis le sol et la vue cartographique. Elle entraîne à une gymnastique du regard qui considère l'espace alternativement du dedans (perception additive de l'espace) et du dessus (vue synthétique et codifiée). L'enjeu de l'exercice est d'aboutir à la représentation aspective d'un lieu (représentation qui montre synchroniquement différents aspects et attributs d'une chose, d'une personne ou d'un lieu). Contrairement à la vue en perspective cavalière qui privilégie un point de vue sur l'espace, la représentation aspective tend à l'addition et à l'accumulation des manières de voir et de percevoir. Elle ouvre à une hybridation et au bricolage des multiples moyens de représentation, plutôt qu'à la maîtrise d'un seul.

S3-P33 CM PAYSAGE ET ART CONTEMPORAIN

En termes de connaissances : connaissance des différentes théories et interprétations du paysage, et de leur contexte comprendre comment ces interprétations peuvent s'articuler aujourd'hui connaissance des démarches artistiques s'intéressant au paysage, à la nature (représentation et interventions in situ) et au projet de paysage définir leur position et leurs actions par rapport à ces interprétations

Compétences enseignées : 1. analyse critique des interprétations du paysage 2. apports historiques concernant la représentation du paysage 3. apports de l'art contemporain en tant que questionnement pour le projet et une prise en compte du développement durable (écologie, réchauffement climatique) et de modes participatifs.

Compétences à acquérir ou à approfondir et qui seront évaluées : 1. Compréhension et mobilisation des interprétations 2. capacité à reconnaître et à distinguer les différents points de vue 3. analyse et synthèse et capacité d'argumentation

S3-P33 TD CONSTRUIRE L'ESPACE

Connaissances Découverte et expérimentation de la polysensorialité et de la kinesthésie Etre présent à soi-même, et à l'espace environnant, à ses perceptions propres pour ensuite comprendre l'espace non dissocié du temps, pour anticiper ses propres mouvements, ceux d'autrui comme outil indispensable au projet de paysage.

Comment chaque perception est en lien avec l'horizon et le paysage

Compétences enseignées: Il s'agit de mettre l'accent sur le fait que la construction de la représentation et de la cognition se fondent sur l'expérience corporelle, autrement dit, l'espace mental se construit sur la base d'un espace sensori-moteur ; ainsi pour concevoir un espace il importe de savoir comment on le perçoit et comment il est éprouvé et pratiqué.

Les compétences recherchées : 1) découverte et expérimentation des quatre dimensions ; l'association des 2, 3 et 4 dimensions est mise en avant pour la construction d'un espace 2) concerne l'expérience corporelle de l'espace en une prise de conscience. Celle-ci est destinée à faire comprendre de manière intime que le projet de paysage est une transformation d'un espace-temps pour des usages et des pratiques. 3) aider au passage à la représentation destinée au projet. 4) favoriser à la fois la qualité de présence, l'expérimentation, la conscience et la réflexivité.

Compétences évaluées: mobilisation des outils plastiques pour rendre compte de l'expérience corporelle d'un espace (considérer l'espace comme étant vécu : éprouvé et perçu). capacité d'analyse des notions et leur mobilisation capacité de synthèse clarté de l'écriture structure du texte (une introduction et une conclusion, titre, sous-titre ou mot souligné) et lisibilité de la mise en page

S3-P33 SI ECHELLES

La semaine intensive permet d'appréhender la notion des échelles successives et d'intégrer la relation fondamentale entre le choix de l'échelle et la précision ou le niveau de détail complémentaire que l'on souhaite exprimer / apporter.

Objectifs : S'interroger sur le choix et la pertinence du détail et de son échelle. Savoir gérer la production / le travail attendu dans un temps donné. Recherche et choix de références graphiques illustrant les différents niveaux de représentation en fonction des échelles.

S3-P33 SI VOLUMES VEGETAUX

La semaine intensive a pour objectif de faire travailler aux étudiants l'Espace, sa Volumétrie et sa composition avec uniquement les ressources du Végétal.

DEP1

S5-P51 ATELIER VILLE DENSE

Conception et représentation d'un projet d'aménagement spatial et de paysage simple, dans les trois dimensions de l'espace. Connaissance des tissus, morphologies urbaines et espaces publics emblématiques (études documentaires). Histoire des villes et des territoires. Capacité de représentation plastique, écrite et verbale.

Conception d'un quartier ou d'un fragment urbain mixte et répondant à une question actuelle, inspirée d'un projet en cours dans une ville moyenne; en relation avec les acteurs du réel. Cet exercice long (13 séances + 2 semaines intensives) permet de traiter l'espace public et les tissus constitutifs de la ville et du paysage urbain. Les concepts d'espace public, et leurs composants (minéraux, aquatiques, végétaux...) sont particulièrement traités à partir de références appropriées.

S5-P51 CM METHODE DE PROJET

Le cours se propose de donner aux étudiants qui s'engagent dans l'étude du projet de paysage et dans sa pratique quelques points de repères méthodologiques susceptibles de les aider à structurer leur démarche de projet. L'enseignement du projet passe d'abord par sa pratique en atelier. Un cours de méthodologie ne saurait donc ambitionner la prescription d'un mode opératoire unique. C'est pourquoi le cours propose d'abord une réflexion générale sur ce qu'est un projet de paysage, sur ses principaux objectifs et moyens, soumise à discussion pour que chaque étudiant puisse se l'approprier d'une manière qui lui convienne. Suivent une série de cours sur les principaux principes méthodologiques de construction du projet, sans les traduire en 'recettes'. Chaque cours se compose d'un temps de discussion, d'une séquence magistrale et de la présentation d'un exemple.

S5-P52 CM ECOLOGIE APPLIQUÉE AU PROJET

S5-P52 CM GEOGRAPHIE

L'objectif de ce cours est de découvrir une discipline et son objet : la géographie. L'acquisition du vocabulaire de base et des théories et méthodes les plus répandues en géographie permettra à l'étudiant de parfaire ses compétences en analyse de l'espace et du paysage.

S5-P52 TD PLANTES ET VOUS

S'immerger dans le vaste et merveilleux univers des plantes suivant un objectif double : - placer les plantes à l'intersection d'un ensemble de connaissances, de techniques, de pratiques, de savoir-faire et de savoir-y-faire. - placer les étudiant-e-s en situation d'appréhender la richesse de leur pratique paysagiste future dans le compagnonnage des plantes mêlant connaissances scientifiques et pratiques, savoir-faire, curiosité, sensibilité, gourmandise et plaisir.

Volume : 18h TD réparties entre 4 intervenants. Coordination : Dominique Henry paysagiste dplg (dhenry@lille.archi.fr) Intervenants : Frédéric Delesalle, photographepaysagiste Alan Guillou, Planteurs volontaires Nicolas Selva, paysagiste dplg Benoît Toussaint, botaniste

S5-P52 TD ANGLAIS

Travail sur les cinq compétences nécessaires pour communiquer dans une langue étrangère : compréhension de l'écrit, compréhension de l'oral, expression écrite, expression orale et interaction Savoir expliquer des projets en cours en anglais Acquérir et élargir le vocabulaire du paysage, de l'architecture, de l'art, de l'histoire d'art, de la construction

S5-P53 CM HISTOIRE DE L'ART DES JARDINS

- Aborder la question du patrimoine et de l'art des jardins - engager une réflexion sur la question du patrimoine et des enjeux contemporains : - eau, fréquentation, tourisme ... - nature et conduite végétale - pratique contemporaine des paysagistes.

S5-P53 TD INFORMATIQUE

S5-P53 TD DESSIN

Ce laboratoire d'arts plastiques appréhende la plasticité et la créativité du dessin au-delà ou en deçà de sa fonction représentative. Il conditionne particulièrement l'activité de dessin à celles de : regarder autrement, résister, essayer, mémoriser, imaginer, poursuivre, désirer. Ses objectifs généraux sont : éprouver la plasticité du regard en s'entraînant à changer de point de vue, entretenir un dialogue entre la perception et le trait, engager l'imagination et la mémoire dans l'activité de dessiner, conduire les outils de dessin et se laisser conduire par eux comme autant de médiums expressifs en eux-mêmes.

S5-P53 DESSINER (semaine intensive)

Cette semaine intensive d'arts plastiques est dédiée à l'activité de dessiner entendue dans sa plus large définition possible. L'un des objectifs est de montrer des dessins, des formes du dessin contemporain, nombreuses et variées. L'autre objectif, simple et premier, est de passer 5 jours à ne faire que dessiner, à ne faire que s'entraînant à assouplir le passage et le voyage entre ce qui vient à l'œil, qui vient à l'esprit, qui passe dans la main, qui se transmet à l'outil, qui se dépose sur la feuille, qui remonte du papier à l'œil, qui s'en va de l'œil au modèle puis rebondit et repart de l'œil au papier et du papier à l'œil. Il se peut qu'il n'y ait pas de modèle. Il se peut qu'il n'y ait pas de papier ou pas d'outil entre la main et le papier. Il se peut que le regard soit embarqué à 300km/h. Il se peut qu'on réapprenne à faire des ronds et des carrés. Il se peut qu'une femme ou qu'un homme nu soit là. Il se peut qu'une fleur fane et qu'il faille la dessiner vite, avant qu'elle ne tombe. Il se peut qu'on s'assoie confortablement, qu'on regarde tranquillement et qu'on tente de représenter au mieux, ce que l'on a devant les yeux.

S5-P54 TD QUESTIONS URBAINES

«Comprendre la ville aujourd'hui. Le projet est moins ambitieux que peut-être illusoire. La crise urbaine mal des banlieues, congestion des centres, sociétés à deux vitesses - est plus encore dans nos têtes que dans nos villes. En moins d'un demi-siècle, les réalités ont tellement été bouleversées que nos constructions intellectuelles n'ont pas suivi : la ville est moins malade d'elle-même que de notre impuissance à en saisir les logiques, pour en infléchir éventuellement le cours. Ce serait là l'urbanisme réussi.» Guy Burgel, *Changer la ville ou changer les idées*, Essais critique sur la ville, coll. Archigraphy, Infolio éditions, 2015

«Mettre en œuvre signifie construire le monde de la vie en accord avec la compréhension du lieu. En d'autres termes, il s'agit de traduire, à l'issue de sa compréhension, le paysage en architecture, de sorte que l'usage du lieu puisse se réaliser et le paysage naturel se transformer en paysage culturel. Ce qui est donné comprenant l'œuvre de l'homme, toute construction nouvelle sera reliées à celles qui l'ont précédée.» Christian Norberg-Schulz, *L'art du lieu, architecture et paysage, permanence et mutations*, (Architettura : presenza, linguaggio et luogo - 1996), Groupe Moniteur, Paris, 1997.

L'Unité d'Enseignement Questions urbaines s'inscrit en dialogue avec l'atelier de projet. Elle propose une approche de quelques grands sujets élémentaires abordés au cours d'un projet urbain : le site, les échelles, les dimensions, la densité, les statuts public et privé, le sol, l'eau, les plantations, la biodiversité, les réseaux, les usages, les déplacements, l'environnement, la temporalité du projet, etc. Les sujets sont abordés de façon technique et opératoire par rapport aux problématiques contemporaines, mais aussi en les resituant dans leur dynamique historique et prospective. Enfin, si dans les intitulés, les sujets apparaissent isolés pour les besoins de l'étude, le propos développé au cours des séances ne manquera pas de laisser entrevoir les transversalités qui s'imposent dans l'exercice du projet urbain.

La structure de ce module est construite de manière à nourrir le travail mené dans les ateliers de projet. Le programme du semestre est décomposé en deux cycles. Le premier cycle est consacré à des apports théoriques et des visites de sites au cours desquelles sont réalisés des prises de notes et des relevés. Le deuxième cycle constitue un temps de réflexion et de production spécifique aux thèmes abordés dans le premier cycle et appliqué au projet d'atelier en cours. Pour ce faire, les travaux dirigés du deuxième cycle sont simultanés à la phase «projet» de l'atelier.

ATTENDUS

Les étudiants explorent les thèmes proposés et doivent mener un travail approfondi sur chaque thème, à partir de son propre projet d'atelier. La production consiste à effectuer des relevés et analyses de terrain pendant les séances et à nourrir le projet d'atelier selon une réflexion consignée sous forme de notes et de recherches graphiques méthodiques (argumentation des choix conduisant aux solutions techniques retenues ou écartées). À travers ces travaux, les étudiants doivent faire preuve de curiosité envers leur environnement quotidien et savoir convoquer leur expérience personnelle à l'égard des thèmes abordés.

À l'issue du semestre, l'étudiant(e) doit avoir fait preuve d'une progression personnelle dans ses méthodes de recherche, d'analyses et de construction du discours sur le projet.

S5-P54 CM VILLE OBJET TECHNIQUE

Le cours 'ville : objet technique' a pour objet de donner les bases de la culture scientifique. Il doit permettre de répondre à toutes les questions que se posent les étudiants pour chaque thème sols, eau réseaux

Le cours de 2ème année traite des généralités et donc des cas simples.

À l'issue du semestre, les étudiants devront être capables de maîtriser les caractéristiques de sol à travailler, la gestion et les écoulements d'eau, l'architecture et la hiérarchie des différents réseaux publics dans le projet urbain.

S5-P54 TD CULTURE TECHNIQUE DU PROJET URBAIN

Le laboratoire a pour objectif général d'assurer l'interface pédagogique entre les enseignements du projet et les enseignements scientifiques. Il doit permettre aux étudiants d'appréhender le lien concret entre la pensée spatiale et la fabrication de l'espace. Il doit motiver des réflexes professionnels consistant à bien intégrer et hiérarchiser les enjeux techniques et économiques du projet.

À l'issue du semestre, les étudiants devront être capables d'aborder l'ensemble des domaines techniques touchant l'aménagement urbain, périurbain ou rural et d'envisager des solutions ou options sur des cas simples (grandes échelles de territoire et commande publique récurrente)

CYCLE MASTER Semestre d'automne ARCHITECTURE et PAYSAGE

Catalogue de cours 20219-2020 susceptible d'être corrigé en 2020-2021

Intitulé	Type de cours	Code UE	Nombre d'heures	Nombres ECTS
Projet Conception ARCHITECTURE	Studio	S7-A711	144	12
Projet Histoire ARCHITECTURE	Studio	S7-A712	144	12
Projet Matérialité ARCHITECTURE	Studio	S7-A713	144	12
Projet Territoire ARCHI et PAYSAGE	Studio	S7-A714	144	12
TD STA Automne Conception	TD	S7-A715	24	3
TD STA Automne Histoire	TD	S7-A716	24	3
TD STA Automne Matérialité	TD	S7-A717	24	3
TD STA Automne Territoire	TD	S7-A718	24	3
EXPLORATION DEMONSTRATIONS CLIMATIQUES	Explo	S7-A7305	48	4
EXPLORATION ENSEIGNEMENT DE L'ARCHITECTURE	Explo	S7-A7307	48	4
COURS PROJET ET PATRIMOINE	CM	S7-A7308	24	3
COURS LA CONCEPTION EN QUESTION	CM	S7-A7309	24	3
EXPLORATION PERFORMANCES ENERGETIQUES	Explo	S7-A7312	48	4
COURS STRUCTURES ANCIENNES	CM	S7-A7314	24	3
EXPLORATION Impression additive pour l'architecture	Explo	S7-A7315	48	4
COURS TRANSITION ENERGETIQUE	CM	S7-A7319	14	1,5
TD ANGLAIS	TD	S7-A742	12	1,5
COURS SOLAR DECATHLON	CM	S9-A7312	24	3
ARCHITECTURE CONTEMPORANEITE COMPLEXITÉ	TD	S7-AP721	48	4
CONCEPTION ET EXPERIMENTATION	TD	S7-AP722	48	4
Espace public, paysage, arts, anthropologie de l'espace	TD	S7-AP723	48	4
HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE CONTEMPORAINE	TD	S7-AP724	48	4
ARCHEOLOGIE DU PROJET	TD	S7-AP725	48	4
MATÉRIALITÉ ET TECTONIQUE	TD	S7-AP726	48	4
FABRIQUE DU PAYSAGE	TD	S7-AP727	48	4
Territorialités, récits et narrations	TD	S7-AP728	48	4
EXPLORATION ARCHITECTURE LUMINEUSE	Explo	S7-AP7302	48	4
EXPLORATION Système d'information géographiques	Explo	S7-AP7306	48	4
COURS METHODOLOGIE DE L'ENQUETE URBAINE	CM	S7-AP7310	24	3
COURS NOUVEAUX PARALLELES	CM	S7-AP7311	24	3
COURS SPATIALITÉ ET URBANITÉ AU JAPON	CM	S7-AP7313	24	3
EXPLORATION l'urbanisation Informelle	Explo	S7-A7P318	48	4
CM RESILIENCE, PATRIMOINE, PAYSAGE	CM	S7-AP7301	24	3
EXPLORATION AUTOUR DES MÉMOIRES URBAINES	Explo	S7-AP7303	48	4
CM Théories du paysage	CM	S7-AP7316	24	3
COURS PHENOMENOLOGY	CM	S9-AP7311	24	3
EXPLORATION UNFOLDING CARTOGRAPHY	Explo	S9-AP7317	48	4
Atelier Conception PAYSAGE	Studio	P711	136	12
Atelier Histoire PAYSAGE	Studio	P712	136	12
TD Sciences et techniques	TD	P715	24	3
TD ATR	TD	P716	24	3
CM culture technique	CM	P733	24	3
CM art, commandes publiques	CM	P734	24	3
Ecologie	CM	P741	12	1,5
TD Anglais	TD	P742	12	1,5
SI Lumière	TD	P743	20	2,5
TD Politique publique	TD	P752	18	2
CM Politique publique	CM	P753	24	3

Programme master Architecture

S7-A71 Projet Automne Conception

DOMAINE D'ETUDES CONCEPTION ET SOCIETE

Le Domaine d'Etude (DE) « conception et Société » propose un enseignement fondé sur une approche transdisciplinaire de l'architecture, nourri simultanément par le projet et la recherche. Il s'inscrit dans une démarche exploratoire en abordant la conception sous le double point de vue d'une pratique opératoire en prise sur des situations réelles et d'une pratique réflexive visant à interroger et provoquer une nouvelle production architecturale et paysagère.

Les travaux d'atelier s'inscrivent dans une situation réelle – spécifique à un lieu et à un milieu – permettant d'activer et de questionner les enjeux contemporains : économiques, techniques, sociaux, culturels, politiques, écologiques.

Cette mise en situation amène l'étudiant à définir et à argumenter une prise de position fondée sur une approche à la fois inductive (lieu) et déductive (champ des possibles).

Le projet n'est pas simplement considéré comme la réponse à un site et à un programme, mais comme une manière de questionner le réel, en identifiant des enjeux, et en proposant un projet de société à petite échelle : il possède une dimension prospective. La démarche de projet se construit ainsi, progressivement, en résonance avec le processus de problématisation du contexte d'intervention, considéré comme lieu d'activation des connaissances et de mise en lien des champs disciplinaires convoqués par la situation abordée.

L'URBAIN DE DEMAIN - DU SENTIMENT DE NATURE

TOUT EST PAYSAGE (Titre de l'ouvrage de Lucien Kroll - Sens et Tonka éditeurs 2001)

Nous devons tout d'abord dresser le tableau d'une situation urbaine inédite, puisque désormais la majorité des humains sont urbains. Cette nouvelle donnée démographique engendre une nouvelle échelle de regard et de projet à porter sur les établissements humains, notamment dans leur inscription métropolitaine et environnementale.

Les questions écologiques soulevées par ce nouveau statut de l'urbain sont multiples, elles prennent souvent la forme de contradictions au milieu desquelles l'architecte doit faire des choix et des combinaisons : densité et étalement, urbanité et nature, pérennité et mutation, durable et sans trace, mondialisation et spécificité, global et local, centre et périphérie, ...

La pleine considération de ces questions environnementales par les architectes, paysagistes, urbanistes et citoyens est relativement récente. S'interroger sur ces nouvelles contradictions paraît l'occasion de repenser l'ensemble des dispositifs du projet urbain pour inventer la société de demain dans un milieu viable.

Les changements climatiques en cours, les problèmes de biodiversité invitent à considérer les choix urbains, paysager et architecturaux et la manière de vivre comme essentiels sur les retombées environnementales de l'avenir.

Aussi le regard contemporain des individus architectes doit-il permettre d'une part de se forger une éthique individuelle et de l'autre accepter de concourir de façon collective à ce nouveau projet de société.

Un autre rapport à la nature, c'est à dire à notre propre humanité doit s'inventer.

Cette éthique façonne un guide de conscience qui oriente les choix, comme un conseiller personnel qui aide à la prise de décision. Le rôle de l'architecte et de l'urbaniste contemporain, dans cette nouvelle complexité environnementale est donc de proposer des stratégies, plus que des réponses figées, des systèmes ouverts plus que des fragmentations déterminées, des hypothèses plus que des certitudes.

S7-A71 Projet Automne Histoire

La définition du DE HTP cherche à lier les dimensions historique et théorique de l'architecture dans l'apprentissage de la pratique du projet. Sur cette base, l'objectif de l'atelier est d'articuler l'exploration de projets d'équipements sur des sites particulièrement sensibles, avec la connaissance approfondie des édifices qui en constituent le principal intérêt.

La spécificité de cet atelier repose sur l'interrogation desdits édifices et de leurs sites, conjointement aux réflexions théoriques et pratiques des architectes contemporains de leur édification.

L'atelier d'automne du DE HTP se propose d'aborder des programmes qui furent innovants en leur temps, d'en comprendre leur modernité, pour mieux en faire leur rénovation et proposer des projets cohérents avec l'existant ; ou encore d'interroger des programmes habituels de la rénovation, mais avec un angle innovant dans la méthode d'approche, afin de répondre aux enjeux propres à notre époque.

S7-A71 Projet Automne Matérialité

S7-A71 Projet Automne Territoire

DOMAINE D'ETUDES : Territoires en mutation et situations métropolitaines

LA CONDITION URBAINE

Les transformations actuelles de nos sociétés, les enjeux économiques, politiques et sociaux, la pression environnementale ou encore la mondialisation, déplacent profondément, et parfois contradictoirement, nos manières de comprendre, de représenter et de concevoir la ville contemporaine.

La condition urbaine recouvre aujourd'hui des territoires extrêmement variés, des plus diffus aux plus compacts, mais aussi une multitude de pratiques habitantes différenciées. Dans ce contexte d'incertitude, d'un jeu toujours plus complexe des échelles et des acteurs, de la fin de l'État providence, d'une situation sans croissance, l'exercice du projet urbain nécessite de réinterroger nos catégories comme nos outils, en nous appuyant sur des situations concrètes et des questions précises. Qu'est-ce qu'une métropole européenne aujourd'hui ? Quelles sont les qualités de la ville diffuse ? Ce type de questionnement engage des approches ou des regards pluridisciplinaires, notamment entre architecture et paysage, articulant travail de terrain, recherches critiques et conception.

La situation emblématique de l'école dans une métropole transfrontalière inscrite dans le vaste réseau de villes nord-européen offre une diversité de situations pour interroger, par le projet, les multiples essences contemporaines de la condition urbaine.

Les notions-clés sont abordées à partir de 4 formes d'enseignement complémentaires :

- Les cours apportent des connaissances théoriques sur l'urbanisme (acteurs, législation, moyens, etc.), sur les modes de représentations de l'urbain, sur des approches culturelles, sur les aspects matériels et structurels propres au territoire.
- Les séminaires questionnent les processus de transformation du territoire urbanisé, croisant les disciplines (histoire, géographie, anthropologie, le paysage), les acteurs traditionnels et émergents et la construction des projets, des idéologies à la réception.
- Les explorations sont des lieux d'expérimentation pédagogique où les savoirs, les compétences sont croisées avec une pratique de projet court sur une thématique spécifique.
- Les ateliers de projet investissent différemment ces questions sur des territoires spécifiques.

- À l'automne, l'atelier Grosjean / Bernard explore les potentiels méthodologiques d'un « urbanisme descriptif » sur des territoires en mutation. L'atelier Choquelle / Varcin / Merchez croise les regards de l'architecte et du paysagiste.

- Au printemps, l'atelier Patteeuw / Berteloot interroge les enjeux de la métropole européenne par le montage de récits architecturaux. Les méthodes employées convoquent la pluralité des échelles, dans un jeu continu d'interactions.

- Ensemble, les ateliers de projet proposent de construire des clés de lecture de la mutation territoriale, de tester des hypothèses urbaines et de développer des scénarios prospectifs pour une ville en perpétuel renouvellement.

S7-A71 TD STA Automne Conception

S7-A71 TD STA Automne Histoire

ARCHITECTURE ET CONSTRUCTION

La masse d'informations techniques et réglementaires qu'il faut accepter d'ingérer pour mener un projet architectural paraît parfois très indigeste. Pour autant la mission d'une école d'architecture n'est-elle pas de former des constructeurs, des architectes-constructeurs ? Mais construire ne signifie pas simplement édifier. Construire c'est mettre une pensée à l'épreuve du réel. Construire c'est faire en sorte qu'une idée demeure. C'est pourquoi, nous défendons l'idée qu'un des fondements de la création architecturale passe nécessairement par une certaine efficacité de l'imaginaire technique. Pour que le projet existe, il lui faut cette pertinence technique qui ne peut s'acquérir que dans la fréquentation des œuvres et des savoirs techniques. L'étudiant doit alors pouvoir maîtriser, dans une logique que nous appellerions « durable » aujourd'hui, les bases de ce qu'Alberti nommait « l'art d'édifier ». Pour y parvenir, l'enseignement se met en place par une suite ininterrompue de « moments / projets » dont les thèmes pourraient se définir en quelques verbes actifs simples : s'implanter, fonder, franchir, supporter, lier, dimensionner, etc.

S7-A71 TD STA Automne Matérialité

L'enseignement des Sciences et techniques pour l'Architecture de ce semestre a pour ambition de réenchanter la dimension constructive du projet par une approche sensible des matériaux, de leurs conditions de production et de leurs mises en œuvre.

Il s'agit également d'enrichir le domaine d'études Matérialité et Culture Constructive par un regard critique sur les transformations successives de la matière, et notamment dans le cadre de la dynamique Solar Décathlon ou HABITER 2030.

S7-A71 TD STA Automne Territoire

Apporter outils et méthodes nécessaires pour comprendre et affiner la faisabilité d'un projet urbain et/ou d'une stratégie de territoire.

Notamment :

- Apporter une visibilité globale des logiques d'acteurs au sein desquelles s'inscrit l'action de l'architecte urbaniste
- Construire une capacité d'analyse de ces logiques au profit du projet
- Initier aux logiques économiques de la « fabrique urbaine », en lien avec la programmation urbaine et territoriale (avec une ouverture européenne)
- Inciter à l'intégration de cette culture au sein de la démarche de projet menée en l'atelier (vers l'élaboration de « stratégies urbaines »)

S7-A73 EXPLORATION DEMONSTRATIONS CLIMATIQUES

1. concevoir et tester une démonstration mettant en jeu une composante de l'énergie solaire.
2. assister aux différentes démonstrations, en comprendre les principes.
3. réaliser collectivement un carnet de toutes les démonstrations faites en explorations.

S7-A73 EXPLORATION ENSEIGNEMENT DE L'ARCHITECTURE

Objectifs:

1. Acquérir une compréhension critique de l'enseignement de l'architecture

2. Savoir se situer dans l'histoire récente de l'architecture et de son enseignement
3. Interroger la pluridisciplinarité en architecture, au travers de l'enseignement

Compétences:

1. Réaliser une enquête par la consultation d'archives et une interview
2. Comprendre les échelles et la dimension interdisciplinaire de l'enseignement de l'architecture
3. Questionner et analyser de manière critique les pédagogies de l'architecture, et les théories de la conception sous-jacentes

S7-A73 COURS PROJET ET PATRIMOINE

Le projet en relation au patrimoine est envisagé comme une pratique ouverte et non exclusive. L'enseignement proposé a pour objectif d'en pénétrer les mécanismes et de mettre en évidence leur évolution, au delà des questions de mise à jour du vocabulaire architectural et des phénomènes de mode. A travers l'analyse d'interventions modernes et contemporaines, il en dégage les filiations et les permanences. Il en aborde, également, les fondements doctrinaux à la lumière de la naissance au 19^{ème} siècle de la discipline chargée de conserver et de restaurer.

S7-A73 COURS LA CONCEPTION EN QUESTION

Le débat sur la notion de conception dans le domaine de l'architecture connaît une histoire féconde. Il s'agira de s'inscrire dans ce débat, d'en réaliser un état des lieux, en faisant notamment apparaître les aspects sémantiques et les dimensions exploratoires de la notion de conception.

Il s'agit d'apporter à l'étudiant outils et méthodes permettant de comprendre ce qui fait sens dans l'architecture contemporaine, du point de vue de cette notion. L'objet de ce cours, axé sur la conception architecturale, a la particularité d'être multiple, d'aborder le projet d'un point de vue critique et de toucher à différents champs disciplinaires —scientifiques, esthétiques et techniques. L'hypothèse sur laquelle s'appuie ce cours étant que le projet architectural et urbain constitue une sorte de transfert du monde des idées vers celui des formes, des pratiques et des techniques, on procèdera à l'analyse critique de projets contemporains, de la conception à l'œuvre. On analysera également des travaux d'architectes, d'artistes et de penseurs de la période qui s'étend du milieu du XX^{ème} siècle à nos jours. Le point de vue poïétique et de l'analyse généalogique sera notamment adopté pour l'étude de projets architecturaux pris comme exemples caractéristiques.

L'objet du cours est de permettre l'acquisition de méthodes ou le renforcement d'une forme d'auto-organisation, c'est-à-dire de viser une forme d'ouverture à la réflexion. Comme le souligne Umberto Eco à propos de l'enseignement universitaire, l'université ne sert pas tant à acquérir des informations que des méthodes. Le cours vise également à accompagner l'étudiant dans l'élaboration du projet (énonciation, argumentation, distanciation) et dans la réalisation du travail d'initiation à la recherche en cycle de master

S7-A73 EXPLORATION PERFORMANCES ENERGETIQUES

Préambule :

L'architecture et la conception des bâtiments est en train de changer sous l'émergence des questions environnementales, des changements apportés par les nouveaux outils de conception et simulations numériques. Dans un projet de réhabilitation, l'évaluation des performances énergétiques d'un bâtiment représente la première étape fondamentale pour comprendre les actions que l'architecte peut entreprendre pour améliorer les performances du bâti existant. Cette phase d'étude et de compréhension se montre fondamentale à tout action future.

En France comme en Europe le passage à une architecture peu énergivore ne semble pas être un choix mais plutôt une obligation réglementaire. Souvent les normes sont perçues par les architectes comme une contrainte exigeant une technicité excessive.

Aujourd'hui, souvent l'architecte craint la norme, il la subit, il se sent contraint dans sa créativité. Essayons de changer de point de vue. Et si la norme prescrivait les principes d'éco-durabilité d'un bâtiment et non des solutions

toutes faites ? Si elle fournissait les outils et les méthodes de travail et de vérification ? L'architecte, alors, ne subirait ni la norme ni les aspects techniques. Il pourrait travailler de manière pluridisciplinaire et collaborer avec tous les acteurs sans se cantonner à un rôle d'exécutant. Il se rapprocherait des sciences et des techniques naturellement, sans crainte, avec le seul objectif d'être libre de chercher des solutions innovantes.

La collaboration et la pluridisciplinarité représentent alors le futur de l'architecture.

Objectifs pédagogiques :

Cet exploratoire est consacré aux systèmes et méthodes pour l'évaluation des performances thermiques des bâtiments et plus particulièrement à l'analyse et évaluation de déperditions thermiques par l'enveloppe sur le bâti existant.

Comment pouvons-nous évaluer ces performances ? Quels outils sont à mettre en place ? Comment l'architecte peut s'approprier de ces outils et se placer au centre d'une intervention appropriée sur le bâti existant ?

Ce module est en lien avec le programme de recherche « ARCHITECTURE DU XXe SIÈCLE, MATIÈRE À PROJET POUR LA VILLE DURABLE DU XXIe SIÈCLE » portée par le laboratoire LACHT et constitue aussi un apport au concours SOLAR DECATHLON.

S7-A73 COURS STRUCTURES ANCIENNES

Connaitre et comprendre les particularités et de la nature des ouvrages structuraux constitutifs du bâti ordinaire préindustriel.

Analyse du fonctionnement statique des édifices du champ d'application sus nommé.

Détermination théorique de la capacité portante des ouvrages de structure.

Notion de vétusté et détermination réelle des capacités portantes.

Notions de réglementation historique et questionnement de la réglementation actuelle.

S7-A73 EXPLORATION IMPRESSION ADDITIVE POUR L'ARCHITECTURE

La fabrication additive est une technologie émergente qui pose encore beaucoup de questions en vue d'une application massive dans le domaine de l'architecture. Ces questions traversent et interrogent différents aspects et secteurs disciplinaires : celui de la conception (modélisation et simulation numérique, optimisation de la forme), de la matérialité (type de matériaux, logique de la structure), de l'économie de la construction (potentialités applicatives et impacts au niveau des entreprises ainsi que du chantier). Cet exploratoire vise surtout à croiser ces questions par rapport aux enjeux de la fabrication additive.

Objectifs :

Former des architectes « référents fabrication additive »

Apporter des compétences complémentaires an matière d'outils de conception numérique/paramétrique

Former les futurs architectes à la « transdisciplinarité »

S7-A73 COURS TRANSITION ENERGETIQUE

S7-A74 TD ANGLAIS

Travail en vue d'un niveau B2

Familiarisation au vocabulaire de l'architecture

Travail sur les cinq compétences nécessaires pour communiquer dans une langue étrangère : compréhension de l'écrit, compréhension de l'oral, expression écrite, expression orale et interaction

Prise de parole.

S9-A93 COURS SOLAR DECATHLON

Cet enseignement vise à préparer les étudiants à s'engager dans des démarches collaboratives sur des projets innovants comme celle du SDE 2019.

Il s'appuie sur les dynamiques régionales créées par la participation au concours international Solar Décathlon, et la création de l'association HABITER2030 qui porte la candidature de l'ENSAPL et de ses partenaires.

Ces initiatives ont offert à l'école l'opportunité d'ouvrir un champ pédagogique nouveau, qui permette à l'école de tisser des liens originaux avec d'autres structures de l'enseignement supérieur, avec les collectivités locales et avec le monde de l'industrie, des entreprises de bâtiment et des organismes professionnels qui les représentent.

Les grandes démarches telles que la 'Mission Rifkin' initiée par le Conseil régional Nord - Pas de Calais et la CCI régionale (reprise désormais par la nouvelle entité Haut de France) concernant la Troisième Révolution Industrielle, et la loi Transition Énergétique pour une Croissance Verte serviront de cadre général. Les nombreuses initiatives similaires portées par la société civile en région Haut de France et au-delà seront également étudiées.

Il sera donc question tout au long de cet enseignement, d'initier les étudiants aux méthodes d'organisation de conception de projets innovants susceptibles d'accueillir de nouvelles pratiques sociales urbaines, en phase avec les grandes transitions dans lesquelles nous sommes engagées pour les décennies qui viennent.

NB : Ce cours accompagne les travaux menés dans les 3 ateliers de projet du domaine d'étude « Matérialité, Pensée et Culture Constructives ». Mais il peut aussi être suivi par des étudiants d'autres domaines d'étude. Ce cours qui donne plus particulièrement les clefs pour comprendre les enjeux de la compétition SDE2019. Il est donc fortement conseillé aux étudiants de participer simultanément à ces enseignements.

Programme commun Master Architecture/Paysage

S7-AP72 ARCHITECTURE CONTEMPORANEITE COMPLEXITÉ

Production d'un mémoire de recherche et connaissance des exigences universitaires de production d'un écrit : élaboration d'un questionnement personnel ; rigueur de l'argumentation et de son exposition méthodique ; collecte, exploitation et confrontation des sources; recherches et usages documentaires et bibliographiques.

S7-AP72 CONCEPTION ET EXPERIMENTATION

Ce séminaire d'initiation à la recherche vise l'étude du travail de l'architecte, du paysagiste à travers l'analyse de démarches de projet originales ou relativement novatrices. Plutôt que d'adopter uniquement le point de vue de la réception de l'œuvre réalisée ou de la création achevée, on adoptera le point de vue poétique, ou même celui de l'analyse génétique pour tenter de décrypter la conception et la fabrication du projet : se posera ainsi la question de l'émergence de l'objet architectural, urbain et/ou paysager et de la dimension complexe du travail du/des concepteurs.

À partir de ce point de vue seront développées des problématiques permettant de comprendre les mutations qui se trament dans la société contemporaine, non seulement à travers l'étude des aspects techniques de la fabrication d'un projet architectural, urbain ou paysager, ou d'un ensemble de projets, mais aussi à travers l'étude des aspects sociologiques, historiques, économiques, techniques et esthétiques.

Ce séminaire a pour objectif d'apporter aux étudiants des outils méthodologiques permettant la réalisation d'un travail d'initiation à la recherche de niveau Master 2 en lien avec les thématiques de la conception, de l'expérimentation et de la pensée complexe en architecture. Les étudiants seront conduits, au cours du semestre d'Automne, à s'initier à la construction d'objets scientifiques, à définir clairement un sujet d'étude, poser une problématique, définir les hypothèses de la recherche, à effectuer le travail selon une méthode rigoureuse, à produire un corpus bibliographique pertinent.

S7-AP72 Espace public, paysage, arts, anthropologie de l'espace

Ce séminaire concerne l'acquisition et la pratique de méthodes pour la recherche ainsi que le développement d'une conduite autonome de votre pensée. Cette dernière accompagne d'une part, votre capacité d'analyse critique

concernant vos connaissances acquises ainsi que d'autre part, votre engagement personnel par rapport aux questions actuelles de société liées au paysage, à l'architecture et aux espaces urbains.

En termes de CONNAISSANCES (connaissances, savoirs)

Outre l'étude des textes et la familiarité avec les concepts engagés par la thématique du séminaire (espace public, corporité, phénoménologie, anthropologie de l'espace), il est attendu de l'étudiant[e] qu'il (elle) établisse un état de l'art concernant son sujet et soit à même d'y situer sa réflexion tant d'un point de vue personnel que disciplinaire.

Au fur et à mesure des séances et des échanges collectifs l'étudiant(e) établira une méthode, des outils et une bibliographie en cohérence avec son sujet, sa problématique et ses hypothèses.

L'évaluation des connaissances se base aussi bien sur la qualité des références associées à la recherche que sur les connaissances que le travail de recherche est amené à produire.

En termes de COMPETENCES (outils, méthodologie, aptitudes et capacités réflexives)

OBJECTIFS :

1. acquisition et pratique de méthodes pour la recherche
2. capacité d'analyse critique concernant les connaissances acquises et les outils d'architecte et de paysagiste
3. engagement personnel par rapport aux questions actuelles de société liées au paysage, à l'art et aux espaces urbains

Outils privilégiés :

-étude théorique et historique, observation et analyse de terrain, enquêtes et entretiens. La compétence est évaluée sur la cohérence des choix et la capacité à articuler dans une même réflexion des analyses issues de sources diversifiées. L'outil privilégié de la recherche étant l'écrit, la clarté et la précision de l'écriture ainsi que la rigueur de la structure textuelle est particulièrement appréciée.

-recherche fondamentale, analyse comparée, étude de cas. La compétence est évaluée sur la capacité interprétative et critique des concepts engagés par la réflexion et l'expérience, sur la rigueur et l'inventivité dans l'établissement des protocoles d'observation, de relevé et d'enquête de terrain, sur la qualité de l'analyse portée sur le matériel rassemblé.

Compétences évaluées :

1. Capacité à problématiser.
2. rigueur et inventivité dans les protocoles d'observation, de relevé et d'enquête de terrain.
3. capacité à définir un corpus et à l'analyser.

AUTRES ENSEIGNEMENTS pouvant être associés, au même semestre ou au semestre suivant, utiles en termes de méthode (outils explorés), de relation au terrain et de contenu théorique (éventuellement même sujet) :

- L'exploratoire de Céline Barrère 'Lieux dits, mémoires urbaines' (mutualisé)
- Le cours de Lina Bendahmane 'méthodologie d'enquêtes urbaines' (mutualisé)
- Le cours de Catherine Grout « art, espace public (commande et demande)»

S7-AP72 HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE CONTEMPORAINE

Les architectures étudiées et les sujets traités au sein du séminaire relèvent de la seconde moitié du XXe siècle. Les travaux de recherche ont pour objectif de permettre la compréhension de la réalité de l'architecture contemporaine et d'éclairer le second XXe siècle sur ses spécificités et ses significations. Les travaux constituent une initiation aux pratiques de la recherche en histoire de l'architecture dans le cadre de la formation initiale et sont susceptibles de permettre aux étudiants l'obtention d'une mention recherche. L'opportunité est offerte aux étudiants de développer s'ils le souhaitent leurs travaux au sein d'une école doctorale de l'université.

S7-AP72 ARCHEOLOGIE DU PROJET

Capacité à mener un travail personnel de recherche en faisant preuve de discernement et d'esprit critique. Traitement des informations originales permettant de réaliser une investigation sérieuse sur un sujet pointu. Savoir rendre compte de ses recherches de diverse manière et notamment par la rédaction d'un mémoire solidement construit et parfaitement argumenté qui respecte les règles établies par la communauté des chercheurs en histoire de l'architecture.

S7-AP72 MATÉRIALITÉ ET TECTONIQUE

Objectifs :

1. maîtriser une pensée critique relative aux problématiques propres à l'architecture et à la construction
2. comprendre de façon critique les processus d'édification dans leur rapport à divers contextes et échelles et en référence aux différents usages, techniques et temporalités
3. développer une conscience critique vis-à-vis des nouveaux outils de conception/fabrication numérique
4. se préparer à la recherche

Compétences

1. Savoir maîtriser les outils de la recherche
2. Savoir construire un projet intellectuel et le restituer par écrit
3. Savoir développer une autonomie culturelle fortement liée à la matérialité

S7-AP72 FABRIQUE DU PAYSAGE

1. Construire une relation suivie, concentrée et ouverte avec un lieu et les situations et les êtres qui y prennent place
2. Objectiver sa propre expérience d'un lieu par l'annotation et le relevé, la comparer à d'autres expériences et d'autres connaissances du lieu et la problématiser en la confrontant à des propositions théoriques
3. Rendre compte de ces expériences, de ces savoirs et de cette problématique par des écrits et des productions graphiques partageables

S7-AP72 Territorialités, récits et narrations

Objectifs en termes de connaissances

Le séminaire aborde les territoires urbanisés contemporains, quelle que soit leur densité, pour mieux en comprendre les formes, les dynamiques, les conditions de fabrique et de réception. Face aux enjeux émergents, il propose de croiser les approches architecturales, urbaines et paysagères pour élaborer des outils d'investigation et des méthodes d'analyse pertinentes. Il s'agit ainsi de développer une critique des situations contemporaines et plus particulièrement des territoires complexes, de la production urbaine « banale » et des formes non maîtrisées.

Objectifs en termes de compétences (outils, méthodologie) :

- L'étudiant est amené à développer des outils d'analyse des territoires contemporains et de compréhension de leurs modes de production et/ou d'organisation et de gestion.
- L'étudiant est initié aux méthodologies de la recherche, notamment ici en aménagement, urbanisme, sociologie et géographie. Il s'agit de définir un sujet, construire une problématique, établir un état de l'art et une bibliographie, collecter des données et les traiter, choisir et utiliser des outils adaptés à la problématique (consultation de documents d'archives, entretiens, enquêtes et relevés in situ, analyse de textes, de documents réglementaires, de dessins ou de plans...).

S7-AP73 EXPLORATION ARCHITECTURE LUMINEUSE

- Prendre conscience du rôle de l'éclairage artificiel électrique dans l'histoire de l'architecture contemporaine d'un point de vue technique, esthétique, fonctionnel, physiologique et psychologique.
- Comprendre le pouvoir de la lumière comme facteur d'ambiances et productrice d'environnements contrôlés.
- Apprentissage des techniques de la recherche en histoire de l'architecture.

S7-AP73 EXPLORATION SYSTEME D'INFORMATIONS GEOGRAPHIQUES

L'objectif de cet exploratoire est de se familiariser avec les systèmes d'information géographique (SIG). Ces logiciels informatiques, généralisés depuis plusieurs années notamment dans les collectivités publiques, se présentent comme des outils pertinents pour gérer l'inscription des sites paysagers et architecturaux à l'échelle territoriale.

En s'appuyant sur le logiciel libre QGIS, les étudiants pourront découvrir les bases de la géomatique, apprivoiser le vocabulaire et les manipulations essentielles des SIG ; et surtout intégrer ce nouvel outil dans leurs projet(s) d'étude.

S7-AP73 COURS METHODOLOGIE DE L'ENQUETE URBAINE

Ce cours se présente comme une initiation aux méthodes quantitatives et qualitatives d'enquêtes sociologiques et anthropologiques et combine apports théoriques, pratiques et méthodologiques restituant les résultats de recherches contemporaines et faisant également une large place aux travaux empiriques des étudiants. Il entend enrichir la boîte à outils de futurs architectes en matière de diagnostic et de compréhension des territoires habités et des relations espaces/sociétés à différentes échelles enchaînées.

Les étudiants y seront sensibilisés à des phénomènes et des regards particuliers faisant intervenir approches sensibles (le corps, les sens), interactionnistes (échanges, conversations, micro-rituels) et symboliques (travail sur les représentations et les discours, notamment littéraires, filmiques, photographiques)

S7-AP73 COURS NOUVEAUX PARALLELES

En reprenant l'idée régulièrement revisitée de la mise en parallèle de bâtiments anciens et modernes, le cours propose de réactiver l'interrogation de dispositif spatiaux ou techniques actuels en regard d'exemples pris dans l'histoire. Ces « nouveaux parallèles » se veulent un essai d'ancrage de certains aspects contemporains de la pratique du projet dans une continuité historique.

Il s'agit ainsi d'ouvrir l'esprit critique des étudiants à leur contemporanéité et de leur donner des outils de lecture de leur environnement bâti d'une part, et d'aiguiser leur questionnement des enjeux de la conception d'autre part.

Articulant, par des méthodes propres à l'histoire, une série d'édifices exemplaires aux fonctions variées, mais aussi en les interrogeant sur les plans conceptuel et théorique comme technique, ce cours s'adresse aux étudiants des domaines d'études Histoire, Complexité et Matérialité.

Le cours vise à une prise de conscience accrue des enjeux du projet : l'enseignant diffuse/propose un savoir articulé par des exemples précis, en cherchant à mettre en évidence avec les étudiants les liens entre choix de mise en œuvre et concrétisation d'un programme. Soit la relation du détail au tout, du rapport entre choix esthétique, plastique et technique avec la structure et l'articulation du projet.

En couvrant un large spectre de programmes, le cours propose en outre de montrer différents changements et évolutions dans l'appréhension des fonctions d'un édifice.

S7-AP73 COURS SPATIALITÉ ET URBANITÉ AU JAPON

Le cours sur l'architecture japonaise s'organise autour de deux axes de questionnements : d'un côté une observation sur les conditions d'émergence et les développements de cette architecture et de l'autre sur une identification des potentialités opératoires pour nous, architectes occidentaux dans différents modes de transpositions et de retranscriptions.

Etudier une civilisation aussi complexe et sophistiquée que la société japonaise ne peut qu'agir en miroir et nous permettre ainsi de prendre un peu plus conscience de nos propres valeurs, la remise en question permanente du savoir et l'ouverture sur de nouveaux concepts est une qualité essentielle de l'architecte.

A la lumière des différentes thématiques abordées, nous interrogerons, de manière opératoire, nos propres grilles de lecture et notre interprétation du monde à travers la pratique architecturale.

S7-AP73 EXPLORATION l'urbanisation Informelle.

Les ressources de l'investigation de terrain

Objectifs

1. Mettre en place une démarche de terrain afin d'apprendre à établir un corpus de données analysables et communicables
2. Apprendre à lire les caractéristiques d'un territoire urbanisé et comprendre ses leviers de mutation
3. Développer ses capacités à repérer, synthétiser et représenter la complexité des processus de transformation du territoire

Compétences

1. Savoir développer une méthodologie d'investigation propre à un terrain et la faire évoluer face aux éventuelles difficultés rencontrées
2. Problématiser les observations et les relevés de terrain et les articuler avec une bibliographie
3. Choisir et utiliser le bon médium pour retranscrire les données récoltées et mettre en place une démarche de restitution et de partage des informations

S7-AP73 CM RESILIENCE, PATRIMOINE, PAYSAGE

Se former sur les notions et concepts de résilience, risque, patrimoine et paysage, considérés isolément et en résonance dans un contexte de changement climatique et de transition écologique.

Développer un esprit critique argumenté sur ces questions et également à s'interroger sur leur transfert dans les pays du Sud.

Acquérir les fondements sur ces concepts.

Prendre connaissance des auteurs de référence

S'initier à la cindynique, science du risque, principalement ceux liés aux différents types d'inondations (crue fluviale, submersion marine, inondation,

S'interroger sur le paradoxe à penser le patrimoine et la résilience en prenant l'angle de la temporalité

Comment interpréter le paysage dans des situations de risques : révision des théories et concepts de paysage, résilience et patrimoine et des corrélations, études de cas, lectures...

S'interroger sur le transfert de ces concepts dans les pays du sud.

S7-AP73 EXPLORATION AUTOUR DES MÉMOIRES URBAINES

En termes de connaissances, il s'agit:

- d'approfondir des auteurs et des notions théoriques clés en sociologie urbaine et sociologie culturelle, en histoire sociale, culturelle et urbaine
- d'introduire aux apports théoriques anglo-saxons des Memories studies et Cultural Studies
- d'opérer des distinctions épistémologiques entre histoire et mémoire, mémoire individuelle et collective
- d'approfondir les notions d'espace vécu et d'espace revendiqué et d'espace contesté
- comprendre la dernière phase du processus de production de l'espace : la réception par la sphère des habitants et des usagers

En termes de compétences, il s'agit de:

- Renforcer la pensée critique par ouverture à des aires culturelles variées et par le questionnement des catégories établies
- Renforcer les aptitudes écrites en lien avec les séminaires de recherche : capacité de synthèses de documents variés, développement la lecture extensive et critique
- Ouvrir à une démarche de recherche par l'examen de nouveaux corpus et matériaux de recherche : littérature et film
- Initiation aux analyses de la sociologie des représentations et aux méthodes d'analyses de discours
- Capacité à croiser les champs et les disciplines : travail sur la notion d'interdisciplinarité en architecture
- Produire un texte argumenté et construit en manipulant des sources et des supports différents : mettre en relation texte et image

S7-AP73 CM Théories du paysage

S9-AP93 COURS PHENOMENOLOGY

To appreciate that the attention paid by the architect to the materialization of architecture is not limited to resolving technical and normative constraints, but are primarily critical and cultural choices: construction and materiality of the architectural project are cultural artefacts.

To understand how conceptual intentions and materialization of the project are intimately linked and how these two notions interact in the formulation of the project as a poetic, aesthetic, ethical and/or polemical proposal.

To discover a number of major authors of Anglo-Saxon architectural criticism.

S9-AP73 EXPLORATION UNFOLDING CARTOGRAPHY

Programme Master Paysage

S7-P71 Atelier Conception

Développer le goût des approches sensibles et inventives sur l'espace. Se familiariser avec la démarche de projet.

S7-P71 Atelier Histoire

Les objectifs pédagogiques sont les suivants : Situer une intervention dans l'histoire d'un lieu et dans celle des pratiques sociales et culturelles qui lui sont associées ou qui le sollicitent. Situer une intervention, la construction d'un projet, dans un continuum de théories et de pratiques, y compris techniques, sur l'aménagement de l'espace.

S7-P71 TD Sciences et techniques

Dans le prolongement des cours et exploratoire les TD Sciences et techniques interrogent le projet comme un ouvrage à réaliser.

L'objectif est de considérer le questionnement autour des aspects techniques et économiques, notamment dans la mesure des contraintes physiques, mais aussi écologiques comme un argument pour le projet de paysage.

Les objectifs sont associés à celui de l'exercice d'atelier.

S7-P71 TD ATR

Les travaux dirigés d'arts plastiques s'intéressent aux objets graphiques et plastiques mobilisés dans et par les ateliers de projet. Ils supposent une indistinction progressive entre la conduite des techniques et outils de représentation (ATR) et la conduite artistique. Ils tendent à 1 : entretenir et réengager la sensibilité plastique et les aptitudes créatrices dans le contexte de travail qui est celui du projet ; 2 : s'assurer du dialogue du fond et de la forme d'un point de vue expressif et communicationnel. 3. innover dans les représentations du projet, en

s'intéressant particulièrement aux spécificités attachées à la pratique du projet de paysage. L'enseignement consiste dès lors à tenir les savoir-faire pour des outils de conception au sens fort du terme et incite à évaluer le poids et l'impact de chaque activité plastique ou graphique comme un acte déterminant pour l'orientation et la transmission du projet. Il s'agit lors de ces TD de s'exercer et de s'entraîner sur des problématiques de représentation spécifiques à l'exercice du projet de Paysage. Ces compétences doivent pouvoir être développées – pas forcément de manière synchrone – dans la pratique du projet en Atelier.

S7-P73 CM culture technique

Permettre aux étudiants d'appréhender le lien concret entre la pensée spatiale et la matérialisation de cette pensée. le cours doit motiver des réflexes professionnels consistant à bien intégrer et hiérarchiser les enjeux techniques et économiques du projet.

À l'issue du semestre, les étudiants devront être en mesure d'aborder l'ensemble des domaines techniques touchant l'aménagement urbain, périurbain ou rural et d'envisager des solutions ou options sur des cas a priori complexe (grandes échelles de territoire et commande publique).

Il ne s'agit pas de remplacer le technicien, mais d'appréhender soit même la question technique pour construire la spatialité (et inversement).

S7-P73 CM art, commandes publiques

En termes de connaissances: Eléments d'histoire concernant la notion d'espace public, les relations entre l'espace public, la commande publique et les Villes Nouvelles à partir des acteurs et de projets emblématiques. La commande publique : ses modalités, les acteurs impliqués, les enjeux de société, l'expérience sensorielle. Connaissance et différenciation des discours en fonction de leur contexte social, historique, économique, politique. S'interroger sur une éventuelle demande d'art= dans quel contexte, avec quelles modalités, et quels enjeux.

Compétences enseignées: analyse critique des interprétations de la notion d'espace public, (les différencier, les placer dans l'histoire et dans un contexte, voire les articuler) positionnement du travail de paysagiste par rapport aux notions et à l'art contemporain connaissance théorique et apports de références portant sur l'art, la commande et la demande publique d'art dans l'espace public principalement depuis le début du XXI^e siècle. Aborder l'apport d'une intervention artistique pour l'espace public Envisager une pluridisciplinarité.

Compétences à acquérir ou à approfondir et évaluées : Associer et différencier les différents registres de constitution d'un espace public à partir de ses diverses interprétations Envisager une interdisciplinarité, des collaborations, participations Positionnement par rapport à : la notion d'espace public (et ses diverses interprétations), aux procédures de commandes (et de demande) publiques et à l'apport de l'art contemporain pour l'espace public. Mobilisation des connaissances et apport réflexif. Capacité d'analyse, de synthèse et de structure du texte.

S7-P74 Ecologie

Le cours d'écologie pour les étudiants en Master Paysage sera focalisé sur l'écologie du paysage, dont l'objectif est d'étudier l'influence de l'hétérogénéité spatiale sur les processus écologiques. L'écosystème urbain sera particulièrement développé, pour faire suite aux enseignements d'écologie urbaine de l'année précédente. • Connaissances générales sur le fonctionnement des écosystèmes et les différentes échelles de lecture des écosystèmes (d'un site au grand paysage) • Connaissances en écologie du paysage appliquées à

l'aménagement, en milieu rural et urbain • Connaissances en écologie urbaine appliquée au développement durable des villes

S7-P74 TD Anglais

S7-P74 SI Lumière

Décaler son regard et appréhender son projet de paysage, la nuit. Le binôme constitué de Sophie Bruère et de Catherine Da Silva permet une dynamique pédagogique nécessaire aux développements de problématique lumière dans la diversité d'échelle des projets de paysage proposés par les élèves. Chaque élève reçoit des connaissances générales et est accompagné dans le développement personnel de son projet.

Initiation à la conception lumière Initiation aux nouveaux enjeux de la nuit Transmettre une terminologie adaptée pour décrire un paysage nocturne et parler de l'éclairage, à partir d'exemples de projets et de repères historiques techniques et culturels Développer des clés d'analyse et de compréhension des ambiances nocturnes en fonction des usages et des projets Développer une sensibilité à la perception nocturne des projets de paysage Transmettre des techniques de mises en œuvre et de rendus graphiques Choisir son matériel à partir des usages

S7-P75 TD Politique publique

Sujet général : Politiques publiques de paysage en France

Politique du paysage : « Formulation par les autorités publiques compétentes des principes généraux, des stratégies et des orientations permettant l'adoption de mesures particulières en vue de la protection, de la gestion et de l'aménagement du paysage » Convention européenne du paysage 2000

Pré-requis : Culture générale sur le cadre législatif français, l'organisation de l'état et des collectivités en France. Capacités à décrire et analyser un paysage, à exprimer une intention de projet

Objectifs en termes de connaissances

L'étudiant doit connaître et comprendre : - les acteurs et intervenants sur un paysage et le circuit de décision, - la temporalité d'une politique de paysage, - les politiques publiques du paysage en France, - les démarches participatives.

Objectifs en termes de compétences

L'étudiant doit savoir : - prendre connaissance et reconnaître un contexte institutionnel local, - se positionner dans un contexte local en tant que paysagiste : rôles et responsabilités, - articuler projet de paysage et politique de paysage, - évaluer les leviers d'une politique locale en faveur du paysage.

S7-P75 CM Politique publique

Sujet général : Politiques publiques de paysage en France Politique du paysage : « Formulation par les autorités publiques compétentes des principes généraux, des stratégies et des orientations permettant l'adoption de mesures particulières en vue de la protection, de la gestion et de l'aménagement du paysage » Convention européenne du paysage 2000

Pré-requis : Culture générale sur le cadre législatif français, l'organisation de l'état et des collectivités en France. Capacités à décrire et analyser un paysage, à exprimer une intention de projet

Objectifs en termes de connaissances :

L'étudiant doit connaître et comprendre : - les acteurs et intervenants sur un paysage et le circuit de décision, - la temporalité d'une politique de paysage, - les politiques publiques du paysage et en faveur du paysage en France, - les modes opératoires, les procédures et modalités d'interventions sur un paysage, - les outils de concertation et de participation.

Objectifs en termes de compétences :

L'étudiant doit savoir : - prendre connaissance et reconnaître un contexte institutionnel local, - se positionner dans un contexte local en tant que paysagiste : rôles et responsabilités, - articuler projet de paysage et politique de paysage, - replacer le paysage dans des problématiques plus large de développement et d'aménagement d'un territoire, - évaluer les leviers règlementaires d'une politique locale en faveur du paysage, - convoquer les compétences techniques et d'expertises nécessaires à la définition et la mise en œuvre d'une politique de paysage, - convoquer les outils de concertation et de participation au stade opportun de la politique publique.